

# Les webinaires du GI WACAF - saison 2

## Webinaire n°5 : le régime international de responsabilité et d'indemnisation

29 septembre 2021 à 10h00 GMT+1

### 1. Le régime international de responsabilité et d'indemnisation de l'OMI



Aïcha Cherif

Aïcha Cherif est juriste au sein de la division des affaires juridiques et des relations extérieures de l'OMI. Aïcha est titulaire d'une maîtrise en droit maritime et aérien. Elle a également réussi les examens professionnels de qualification de l'Institute of Chartered Shipbrokers. En tant que juriste, Aïcha travaille sur les questions de droit maritime international, les implications de la CNUDM, des règlements de l'OMI et aide les pays à mettre en œuvre les traités de l'OMI dans la législation nationale.



### 2. Les conventions CLC et Fonds de 1992



Chiara Della Mea

Chiara Della Mea est chargée des demandes d'indemnisation aux FIPOL. Avant cela, elle a travaillé à l'Institut italien de recherche marine appliquée (ICRAM) et au Ministère italien de l'Environnement et de la Protection marine, apportant son expertise dans le domaine du droit international et de la protection du milieu marin. Elle a rejoint les FIPOL en 2004 et a été responsable de la gestion de plusieurs incidents en Corée, au Japon, à Oman et en Espagne.



## Les webinaires du GI WACAF - saison 2

### Webinaire n°5 : le régime international de responsabilité et d'indemnisation

29 septembre 2021 à 10h00 GMT+1



Chrystelle a rejoint les FIPOL il y a 20 ans. En tant que gestionnaire des demandes d'indemnisation, son rôle principal est de développer de nouvelles procédures de demande d'indemnisation, et de coordonner les informations entre toutes les parties impliquées lors d'un incident. Chrystelle est chargée d'apporter son soutien à l'évaluation de tous les aspects des demandes d'indemnisation, y compris les pertes économiques dans le secteur de la pêche et du tourisme, les dommages matériels et les coûts de nettoyage. Elle a été activement impliquée dans des incidents majeurs en Asie et en Europe et a préparé et dispensé de nombreuses formations au niveau gouvernemental.



### 3. La convention de 2001 sur les hydrocarbures de soute, la convention LLMC 1976 et le protocole LLMC 1976



Julien est responsable des demandes d'indemnisation au bureau de Singapour du West of England P&I Club. Il a étudié le droit en France et en Angleterre et a ensuite rejoint un cabinet d'avocats en droit maritime à Londres. Julien a été basé au bureau de Hong Kong du West of England P&I Club pendant 5 ans, avant de déménager à Singapour lorsque le Club a ouvert son bureau là-bas. Avant de rejoindre le Club, Julien a travaillé pour un autre Club IG à Londres pendant 7 ans.

